



DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

FONCTION : ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT À LA LEÇON – Formation régulière
PROGRAMME : Techniques de gestion d'un établissement de restauration
STATUT D'EMPLOI : À la leçon pour l'hiver 2017
CONCOURS : 2016-12-005

Début de l'affichage : 9 décembre 2016
Fin de l'affichage : 15 décembre 2016, 8 h

Situé au cœur de la ville de Québec, Mérici collégial privé est un établissement d'enseignement collégial privé agréé aux fins de subventions. Il accueille plus de 1 200 étudiants à la formation régulière, en formation continue et en formation sur mesure. Mérici collégial privé est actuellement à la recherche de candidates ou de candidats afin de combler le poste d'enseignante ou d'enseignant à la leçon au sein du programme de Gestion d'un établissement de restauration.

CHARGE PROFESSIONNELLE

La charge professionnelle de l'enseignante ou de l'enseignant à la leçon est constituée d'activités d'enseignement telles que l'intervention pédagogique, la gestion pédagogique et la sanction des études, les activités de groupe de Techniques de gestion d'un établissement de restauration ainsi que l'implication obligatoire à certaines activités.

COURS À COMBLER

- Cours 430-765-ME : Gestion globale en restauration (1 groupe de 4 heures)

Ce cours est une synthèse de l'ensemble de la formation en Gestion d'un établissement de restauration. Il permet aux étudiants de mettre en application les habiletés et les compétences acquises et développées tout au long du programme par la résolution de cas d'étude basés sur des problématiques vécues dans le milieu de la restauration. L'étudiant développera la compétence à bâtir des stratégies viables et à formuler des recommandations afin d'apporter des solutions à des défis qui surviennent en restauration par la recherche et l'analyse d'informations et le travail en comités de gestion de même que par l'utilisation d'une méthode formelle de résolution de problèmes. Ce cours est également axé sur la communication en langue seconde à des fins professionnelles.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat universitaire en administration ou dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- avoir complété une formation en pédagogie constitue un atout;
- posséder une expérience en enseignement au collégial.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- avoir de très bonnes habiletés de communication à l'écrit et à l'oral;



DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

- être capable d'analyser la situation éducative, de concevoir et de réaliser une intervention pédagogique de qualité et de réguler son action;
- avoir une très bonne capacité d'apprentissage et d'adaptation ainsi qu'un bon sens de l'initiative et de l'autonomie;
- être capable de prendre des décisions et d'établir des relations interpersonnelles positives et harmonieuses.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération est fixée selon l'échelle de traitement des enseignantes et des enseignants à la leçon, établi selon les années de scolarité reconnues;
- l'emploi débute le 9 janvier 2017 et se termine le 10 mars 2017;
- Ce cours est enseigné en intensif sur la première partie de la session d'hiver 2017;
- Ce cours est en enseignement partagé;
- la personne devra être disponible pour enseigner les lundis de 16 h à 18 h et les mardis de 10 h à 12 h;
- les heures rémunérées représentent le nombre d'heures du cours.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse courriel rh@merici.ca en indiquant « Concours 2016-12-005 » dans l'objet de leur envoi. Les personnes retenues pour une entrevue seront soumises à un test d'anglais.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront pour cet emploi. Cependant, prendre note que seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Méridci collégial privé souscrit aux principes d'égalité en matière d'emploi. Nous encourageons les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.